

0141762P
ACADEMIE DE CAEN
COLLEGE ALAIN CHARTIER
15 BIS RUE DES BILLETES
14403 BAYEUX CEDEX
Tel : 0231922606

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Avance recette 2011 acquise à l'Etablissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 14

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/10/2017

Réuni le : 07/11/2017

Sous la présidence de : Nelly Cuciz-Miralaie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'acquisition de l'avance recette 2011 de 0.10 euros

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Avance recette demi-pension de 2011 :Devant l'impossibilité de rembourser 0.10 euros à M. Lechevallier Philippe, cette somme est acquise à l'Etablissement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0